



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

## COMITÉ RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ

Séance plénière du 15 mars 2021 (en visioconférence)

**En présence de Mme Bérangère ABBA, Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité**



### Ordre du jour de la réunion :

- Accueil par Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional
- Intervention de Mme Bérangère ABBA, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité sur le lancement de la concertation pour l'élaboration de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB)
- Illustration de la contribution régionale à la Stratégie Nationale Biodiversité :
  - o Plan d'accélération Région et Plan France Relance en faveur de la biodiversité,
  - o Stratégie Régionale Biodiversité et Agence Régionale de la Biodiversité.
- Exemple de l'implication des acteurs régionaux pour la reconquête de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté : labellisation RAMSAR des Tourbières et lacs jurassiens
- Echanges avec les membres du Comité régional biodiversité.

### Accueil par Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional

Je suis très heureuse et très fière d'accueillir dans l'enceinte du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté Madame la Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité.

Votre venue honore les travaux du comité régional de la biodiversité que Monsieur le Préfet et moi-même avons installé il y a un peu plus de deux ans.

Votre venue vient également saluer tous les efforts de notre territoire, l'action déterminée et exemplaire de notre collectivité régionale, chef de file, sur le front de la biodiversité.

Madame la Secrétaire d'Etat, sachez que je place haut et fort le combat pour la biodiversité car c'est celui de la place de la nature et c'est assurément celui pour la Vie.

L'érosion de la biodiversité se poursuit et s'accélère (30% d'oiseaux ont disparu en 15 ans des campagnes françaises, 70% des insectes volants ont disparu d'Europe en 30 ans et la 6<sup>ème</sup> extinction massive d'espèces, de populations et d'habitats est à nos portes).

La BFC n'est pas épargnée par l'ampleur du phénomène. Sur les 2400 espèces menacées d'extinction en France, 1600 le sont en BFC.

Nous devons redoubler d'efforts pour protéger et impérativement diminuer les pressions, les pollutions... et aussi les risques sanitaires. Tout est lié. La Crise du Covid en a été le révélateur.

« Sans la nature, nous ne sommes rien ». De très nombreux combats sont légitimes mais si celui de la biodiversité est perdu, aucun autre ne pourra plus être mené.

N'oublions jamais que c'est grâce à elle que nous mangeons, que nous buvons, que nous respirons, que nous nous soignons, que nous nous habillons et que nous rêvons.

La biodiversité est un enjeu régional pris à bras le corps depuis bientôt 2 décennies – un marqueur de nos politiques régionales, quand on a la chance extraordinaire d'avoir un tel capital naturel en BFC - région la moins artificialisée de France, 45 000 kms de cours d'eau, plus du tiers des espèces de France, près de 40% de couverture forestière..., on a la responsabilité particulière d'en prendre grand soin.

C'est le sens de l'action que nous menons et qui vient d'être renforcée avec plus de 17 M€ consacrés dans le cadre du plan d'accélération.

La liste de notre action est longue (soutien aux classes environnement, au partenariat avec les acteurs associatifs...), et je ne résiste pas à indiquer trois emblèmes, trois marqueurs qui montrent que la BFC est sur la bonne trajectoire :

- volontarisme dans la création de 18 réserves naturelles régionales représentant près de 5000 hectares.
- soutien sans faille au parc national de forêts qui constitue une chance historique pour notre région,
- création de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), installée en juillet 2019, qui est un ensemble, un créateur de lien pour démultiplier la prise en compte de la biodiversité sur le terrain, un aidant pour construire des solutions...

Je suis fière également d'avoir dans mon équipe, aux côtés de la vice-présidente Frédérique Colas, Stéphane Woynarowski, grand défenseur de la biodiversité, vice-président du parc national de forêts et Président de l'ARB.

Si l'engagement en faveur de la biodiversité doit être central, il doit se faire dans le cadre d'un dialogue et le bon sens doit l'emporter pour protéger nos éleveurs que les attaques de loup mettent à mal. Il convient donc de prendre en compte les spécificités de l'élevage ovin en BFC et j'en appelle à votre soutien Mme la Ministre.

**Intervention de Mme Bérangère ABBA, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité sur le lancement de la concertation pour l'élaboration de la Stratégie Nationale Biodiversité**

(Cf. diaporama commenté par Bérangère ABBA, Secrétaire d'état chargée de la biodiversité)

Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Monsieur le Préfet de région, Mesdames et messieurs les membres du comité régional de la biodiversité, je suis très heureuse d'être parmi vous pour cette réunion de votre comité pour le lancement dans votre région de la contribution à la stratégie nationale pour la biodiversité.

Face au constat de perte inexorable de la biodiversité et des services fondamentaux qu'elle fournit, il importe d'engager une action d'une toute autre dimension sur l'ensemble du territoire national et ultra-marin pour inverser la tendance et démultiplier les initiatives. La crise sanitaire est un signal fort de l'impact de cette érosion de la biodiversité avec une importance de la résilience. L'érosion de la biodiversité est sans précédent, tant la biodiversité remarquable que celle de notre quotidien. Il faut impérativement inverser la

tendance, et faire face à cette responsabilité pour nous-mêmes et pour les générations futures. Le diagnostic est partagé à l'échelle internationale. La dégradation de la biodiversité, c'est aussi la dégradation de tous les services qu'elle apporte à l'homme, en matière d'agriculture, de santé, mais aussi de ressourcement et de bien-être. La nature est le capital du vivant. Lui porter excessivement atteinte, c'est préempter ce capital dont auront besoin les générations à venir.

Le constat scientifique est établi : la moitié des espèces vivantes pourrait disparaître d'ici un siècle et avec elles tous les services que nous tirons de la nature (alimentation, santé, patrimoine, etc.). Les 5 causes de dégradation de la biodiversité sont bien identifiées et ont fait l'objet d'un rapport de la plateforme intergouvernementale scientifique politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Ces cinq causes sont les suivantes : les changements d'usage des terres et de la mer, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution des eaux, des sols et de l'air, les espèces exotiques envahissantes. De par l'étendue de son espace maritime et la diversité de ses habitats, la France – et plus particulièrement les territoires d'outre-mer - abrite l'un des patrimoines naturels les plus riches du monde. Nous avons donc une responsabilité particulière.

L'année 2021 sera déterminante pour les politiques nationale et internationale de biodiversité (One Planet Summit de janvier dernier, Congrès mondial de la Nature de l'UICN en septembre, COP 15 de la Convention sur la diversité biologique en octobre en Chine, stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité.) Nous aurons donc besoin d'une stratégie ambitieuse à la hauteur des enjeux pour la décennie à venir.

Nous avons tiré les enseignements des SNB précédentes qui étaient construites sur deux modèles différents : des plans d'actions sectoriels pour la SNB 2004-2010, un engagement plus important des acteurs dans tous les secteurs d'activité, à toutes les échelles territoriales, en métropole et outre-mer pour la SNB 2011-2020. Ce bilan nous invite à :

- Cibler efficacement la réduction des pressions qui pèsent sur la biodiversité ;
- Diversifier les leviers d'actions ;
- Conjuguer les actions locales, régionales, nationales et internationales ;
- Mobiliser très largement : pouvoirs publics, entreprises, citoyens... ;
- Maintenir une dynamique dans la durée ;
- Disposer d'éléments d'évaluation.

La SNB 2021-2030 doit ainsi être une réponse forte de la France et de tous les Français pour répondre à la perte de biodiversité. Elle doit proposer un cadre stratégique techniquement, socialement et politiquement efficient. Elle doit être à la fois structurante et opérationnelle, nationale et territoriale.

J'ai lancé un processus de consultation dans nos territoires, là où l'interaction avec le citoyen est la plus puissante, et là où agissent les collectivités et les porteurs de projets. Je me déplace actuellement dans toutes les régions pour mener, avec les comités régionaux de la biodiversité, une large consultation des acteurs de terrain. Il s'agit pour moi d'être au plus près des considérations territoriales, au plus près des acteurs, de ceux qui font, de ceux qui mettent en œuvre. Ces rencontres nous permettront de réunir et de consolider ce matériau, ce retour d'expériences, pour les instances nationales et construire ainsi des politiques qui soient extrêmement liées, imbriquées. Il s'agit pour moi de construire une véritable politique de préservation de la biodiversité qui ne soit pas une mise sous cloche, mais bien la construction d'une politique qui nous permette de retrouver des équilibres. Nous savons que les territoires de Bourgogne-Franche-Comté ont été construits pas la main de l'homme et nous devons retrouver cet équilibre entre activités humaines et nature. J'ai fait le choix de ne pas rédiger la stratégie avant d'avoir pris connaissance de tous ces retours. Cette consultation qui durera jusqu'au 30 avril constituera le socle de la future stratégie.

Les contributions des territoires peuvent se faire via une interface en ligne. J'invite les organisations que vous représentez à déposer ces contributions sans attendre : [www.biodiversité.gouv.fr](http://www.biodiversité.gouv.fr)

La plateforme comprend tout le socle de connaissances que le ministère a pu rassembler. Elle sera enrichie dès le mois de mai, par une consultation auprès du grand public afin d'associer les citoyens à notre démarche. La stratégie intégrera les dimensions Terre/Mer, Métropole/Outre-Mer soutenue par un engagement politique et interministériel fort.

Nous avons établi un modèle conceptuel des contributions pour pouvoir les traiter. Il est construit selon les axes suivants :

- axe 1 : quelles sont les finalités de la stratégie dans son ensemble, et de chacune de ses dispositions ?
- axe 2 : qui agit ? avec qui convient-il d'agir ?
- axe 3 : comment agir ?

Chacune des mesures locales, régionales ou nationales proposée devra préciser comment elle se situe au regard des trois axes précités, et être assortie d'un calendrier de mise en œuvre au regard de l'urgence et de la faisabilité. Des contributions écrites ou via la plateforme biodiversite.gouv.fr sont attendues de toutes les structures/entités intéressées aux enjeux de biodiversité.

Le calendrier d'élaboration de la SNB3 est le suivant :

- **jusqu'au 30 avril** : consultation des acteurs des territoires y compris en ligne,
- **à partir de mai** : consultation citoyenne et le démarrage de travaux au niveau national,
- **de mai à juillet** : concertation avec les parties prenantes nationales.

Le CNB plénier de juin pourrait ainsi être appelé à analyser les contributions des territoires (voir diapo 8). Viendra ensuite le premier grand jalon qui sera la présentation, à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN en septembre, par la France, du cadre stratégique de la SNB doté orientations stratégiques et objectifs. Une seconde version sera finalisée à l'issue de la COP15 (11 au 24 octobre) pour une publication de la SNB que nous visons pour la fin d'année 2021 ou au tout début d'année 2022, après avis des instances nationales, dont le CNB.

Je souhaite consolider la dimension interministérielle. La prochaine stratégie nationale pour la biodiversité devra ouvrir les portes des politiques sectorielles afin que le vivant devienne une composante positive de toutes les politiques sectorielles. A ce titre, je souhaiterais :

- Une stratégie à 10 ans qui devra prioriser et être mobilisatrice
- Une stratégie déclinée en plans d'actions avec une évaluation à mi-parcours
- Une stratégie composée de mesures transformatrices
- Une stratégie dotée d'outils de suivi et d'évaluation
- une stratégie qui devra catalyser les dynamiques existantes

### **Plan d'accélération de l'investissement régional et Plan France Relance en faveur de la biodiversité**

*(Cf. diaporama commenté par Frédérique COLAS, vice-présidente du Conseil régional et Jean-Pierre LESTOILLE, Directeur de la DREAL)*

### **Stratégie Régionale Biodiversité et Agence Régionale de la Biodiversité**

*(Cf. diaporama commenté par Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller régional délégué)*

### **Exemple de l'implication des acteurs régionaux pour la reconquête de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté : labellisation RAMSAR des Tourbières et lacs jurassiens**

*(Cf. diaporama commenté par Philippe ALPY, Président de l'EPAGE Haut-Doubs Haute Loue)*

### **Echanges avec les membres du Comité régional biodiversité**

<b>Interventions en visio</b>	<b>Éléments de réponse</b>
Problème des coupes rases en forêt	B. Abba Il faut soutenir la diversité des essences et la régénération naturelle, notamment avec des travaux expérimentaux dans le cadre du parc national. Il y a de grandes émotions sur la forêt mais il n'existe

	<p>pas de réponse unique.</p> <p>Le débat sur les coupes rases est au cœur des préoccupations avec le rapport parlementaire d'Anne-Laure Cattelot sur la forêt et la filière bois.</p> <p>Il faut essayer de dessiner des solutions adaptées avec un devoir d'apaisement.</p> <p>Sur les arbres « seuls » en ville ou en alignement dans nos paysages notamment, nous prévoyons de consolider la disposition de protection mis en place avec l'article L350-3 du code de l'environnement dans la loi 4D avec un travail sur le décret d'application nécessaire.</p>
<p>Maire de Besançon :</p> <p>Il faut veiller à mieux aider les associations qui sont de plus en plus sollicitées</p> <p>Il est nécessaire d'avancer sur les mesures « Eviter Réduire Compenser » pour mieux prendre en compte la biodiversité ordinaire</p>	<p>B. Abba</p> <p>Il y a une urgence envers les espèces en voie de disparition, mais également une obligation sur la biodiversité ordinaire ; il faut donc que chacun se sente acteur. Sur la séquence ERC, nous continuons les travaux pour renforcer l'efficacité de cette séquence, notamment avec les outils de publication géolocalisés et les guides techniques.</p>
<p>BFC Nature :</p> <p>Difficultés pour l'association BFC Nature de trouver des moyens financiers suffisants et stables pour pérenniser ses activités sur la diffusion et le partage des connaissances scientifiques (revues BFC Nature et colloque thématique annuel)</p>	<p>B. Abba</p> <p>Une vigilance est à maintenir pour conserver les moyens de la diffusion et du partage de connaissances.</p> <p>Régions et Départements sont investis et soutiennent autant que possible ces démarches, mais ne pas hésiter à solliciter d'autres lignes budgétaires (éducation nationale, recherche...)</p> <p>MG Dufay</p> <p>La Région est en pleine discussion avec ce partenaire éminent pour rechercher des solutions pérennes, en sollicitant éventuellement d'autres financements</p>
<p>FRSEA</p> <p>Personne ne peut être contre la biodiversité et les agriculteurs eux-mêmes la vivent et l'observent au quotidien, à condition de ne pas occulter la question économique.</p> <p>Il est important de rappeler qu'il faut un dialogue fécond entre tous les acteurs afin de trouver un équilibre vertueux.</p> <p>Les agriculteurs sont prêts à participer aux changements et à relever de nouveaux grands défis, comme celui de faire face et de s'adapter au changement climatique, notamment en trouvant des solutions pour la ressource en eau.</p> <p>Mais il convient de concilier les ambitions des stratégies biodiversité avec celles de l'équilibre économique pour que chacun puisse atteindre ses objectifs, notamment par des alternatives qui permettent aux structures agricoles de vivre</p>	<p>B. Abba</p> <p>Le diagnostic est partagé et nous devons absolument trouver des chemins communs et les équilibrer. Nous avons notamment tous intérêt pour que la ressource en eau soit la mieux gérée possible et que le partage soit apaisé.</p> <p>En tant que patrimoine commun, la ressource en eau est précieuse et les agriculteurs qui sont en contact avec la terre au quotidien le savent bien.</p> <p>La question de l'eau est un des gros volets de la SNB et j'y travaille au quotidien pour sortir des crispations et dessiner des modèles, du type PTGE, qui doivent permettre d'apporter des réponses concrètes aux besoins, à condition de les réévaluer en fonction de la ressource en eau.</p> <p>L'économie est le « nerf de la guerre » et il y a encore des leviers de développement pour apporter des compléments de revenus aux agriculteurs, notamment sur la transition énergétique.</p> <p>Les circuits courts, la consommation locale, les projets alimentaires de territoires, apportent une</p>

<p>décemment.</p> <p>Grâce aux politiques d'accompagnement du « consommer local » mises en œuvre par la Région et les Départements, l'agriculture est mise en valeur auprès de la population.</p>	<p>solidarité entre les acteurs du territoire et entre les territoires eux-mêmes, avec la valorisation d'une agriculture française de qualité, et constituent de gros leviers d'action. Pour les agriculteurs, ce sont des moyens de se donner de la visibilité et des ressources conséquentes tout en alimentant avec des produits locaux de qualité.</p> <p>MG Dufay Le lien entre économie et préservation de la biodiversité est fondamental. La question économique est au centre de tous les débats et c'est la raison pour laquelle nous avons créé l'ARB, pour faire le lien entre biodiversité et économie, avec les agriculteurs qui siègent au sein de son conseil d'administration. On a pas créé l'ARB pour faire plaisir à ceux qui sont déjà convaincus qu'il faut lutter contre la disparition des espèces, mais pour que les acteurs dont les positions ne se rejoignent pas toujours soient au centre de la discussion.</p>
<p>Confédération paysanne</p> <p>Les panneaux photovoltaïques et la méthanisation apportent une diversification sur certaines fermes mais il faut veiller à ce que ça ne vienne pas en concurrence avec l'alimentation qui est l'objectif n° 1 du monde paysan ;</p> <p>L'agriculture biologique préserve et développe une grande biodiversité, mais les aides à son maintien sont supprimées. Quelle logique avec la SNB ?</p> <p>Les aides PAC sont des outils formidables que la Région et la France doivent soutenir pour la prochaine programmation</p> <p>Développer les produits locaux est une bonne idée, mais certains n'y ont pas accès car ils sont plus chers. Il faudrait mettre en place des systèmes de « chéquiers produits locaux » pour les plus démunis.</p>	<p>B. Abba</p> <p>Sur la question agro-écologique, le photovoltaïque et la méthanisation, la question est celle du dimensionnement pour que ce soit vertueux, et un équilibre est à rechercher pour éviter les effets pervers et contre-productifs.</p> <p>Sur les aides européennes, c'est là aussi une question d'équilibre, et on a quand même un maintien d'aide considérable sur l'agriculture bio, notamment sur les aides à l'installation qui augmentent. Les aides au maintien doivent permettre de « prendre le virage » en tenant compte des difficultés des 1ères années mais la conversion doit aussi trouver sa pérennité et c'est très souvent le cas.</p> <p>Quant aux chèques locaux, c'est déjà une réflexion menée aux niveaux national et local, mais pour y avoir travaillé en tant que parlementaire, on fait face à des difficultés (flécher vers quels produits, auprès de quels distributeurs...). Mais bien réfléchir au niveau de la sphère locale, ça peut être très intéressant.</p>
<p>VP Conseil départemental de Côte d'Or</p> <p>Il faut veiller à diffuser des fondements scientifiques solides et non erronés en s'appuyant sur les études des associations spécialisées et transmettre ces savoirs à l'ensemble de la population.</p> <p>Nos actions ne peuvent pas être en opposition dans l'intérêt de la biodiversité et il faut agir ensemble, en synergie et en conjonction.</p> <p>Agir en faveur de la biodiversité constitue une action globale menée par les collectivités, comme les Départements au travers de leur politique ENS.</p>	<p>B. Abba</p> <p>On peut se réjouir des actions globales et des partenariats qui trouvent d'ailleurs corps au sein de ce comité régional de la biodiversité, ainsi que de l'Agence régionale de la biodiversité.</p> <p>Pour les Départements, je vous informe que je m'appête à résoudre un vide juridique qui existait sur le droit de préemption pour les ENS des Départements, et j'ai réintroduit cette disposition dans le projet de loi Climat et résilience.</p>

<p>Certains ouvrages aménagés par l'homme (ancien barrage de Mirebeau alimentant une zone humide, ancienne réserve d'eau dans le Châtillonnais...) peuvent devenir des espaces dits « naturels » auxquels les espèces se sont adaptées.</p> <p>Les Départements mènent une politique biodiversité au quotidien (fauchage des accotements en respectant les périodes de nidification, de floraison...) ou avec la marque « savoir-faire 100% Côte d'Or ».</p> <p>Merci de la sincérité de vos propos qui témoignent que vous vivez cette thématique de la protection de la biodiversité au quotidien et pour nous tous.</p>	<p>Cette situation sera prochainement résolue, si les parlementaires le veulent bien, mais je n'en doute pas.</p>
<p>FNE BFC</p> <p>Je conviens que la dimension économique est importante, mais je rappelle que le développement durable repose sur 3 piliers qui sont en communication et s'appuie l'un sur l'autre, même s'ils ont parfois des rapports difficiles et des contraintes entre eux.</p> <p>Nous sommes complètement dans un esprit de dialogue et de concertation, car c'est le fondement de notre pensée et de notre action.</p> <p>Que ce soit des travaux sans autorisations comme à Septmoncel dans le Jura, ou un tracé de véloroute entre Corre et Port sur Saône qui soit plus respectueux des zones à défendre, c'est parfois très difficile de faire respecter les valeurs environnementales sur le terrain, tout comme doivent être respectées les valeurs économiques ou les sociales.</p>	<p>B ABBA</p> <p>Je remercie sincèrement FNE, car je sais que ses bénévoles sont des partenaires au quotidien à la fois dans tous les enjeux d'observation et d'accompagnement de nos dispositifs, d'alerte voire de contentieux.</p> <p>Même si ça « pique » un peu parfois, ça éclaire aussi notre chemin.</p> <p>Vous savez que nous allons début 2022 vers une présidence française de l'union européenne, et l'Europe sur ces questions de biodiversité est vraiment un moteur qui peut nous tirer vers le haut.</p> <p>Je sais l'action volontariste et l'engagement très constructif de FNE, car partout et sur tous sujets sur lesquels nous avons travaillé, nous le faisons en bonne intelligence.</p> <p>Merci de savoir aborder ces questions sans dogmatisme et le plus souvent dans un état d'esprit très constructif pour nous pousser vers plus d'ambition.</p> <p>MG Dufay</p> <p>Les 3 piliers du développement durable sont précisément les 3 piliers du mandat électif du Conseil régional, pendant lequel a été martelé qu'il n'y avait pas de développement économique sans développement social et sans protection de l'environnement.</p> <p>C'est le fil conducteur de toutes nos politiques publiques pendant tout le mandat.</p>

### Conclusion de Mme Bérangère ABBA, Secrétaire d'état chargée de la biodiversité

Merci de m'avoir accueilli au Comité régional de la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté. Sachez que je suis à vos côtés, et que toute l'équipe ministérielle est à vos côtés à chaque instant. Il nous revient d'écrire la Stratégie Nationale biodiversité (SNB) 2030 cette année et je vous invite à faire remonter les freins à lever, les difficultés et vos propositions.

**Pour contribuer à la SNB 2030,  
rendez-vous sur le site du ministère de la transition écologique :**

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-2030-mobilisons-nous-lelaboration-nouvelle-strategie-nationale>

<b>Messages déposés dans le Tchat</b>
Comment faire pour que le tracé du tronçon de la véloroute entre Corre et Port-sur-Saône respecte les zones protégées ? Que fait la DREAL ? Que fait l'ARB ?
Fin mars, plus de 9 M€ déjà engagés en BFC par les Agences de l'eau au titre de France Relance
Les Syndicats mixtes ouverts sont-ils éligibles au Plan de relance régionale
Le lynx, espèce menacée, est inscrit dans la commission de la chasse et de la faune sauvage de Côte-d'Or en tant que prédateur ; c'est un non-sens
La nature de prédateur et le statut menacé du lynx ne sont pas contradictoires
La population du lynx, espèce protégée emblématique de notre région est fragile pourtant il vient d'intégrer le comité de surveillance du loup, rebaptisé "comité de suivi grands prédateurs, alors que la régulation de l'espèce ne se pose pas et qu'il est un atout pour la bonne santé de la forêt, Quel est l'objectif poursuivi par sa présence dans ce comité ?
Concernant le LYNX, quelle méconnaissance. Le lynx et le loup sont les seuls grands prédateurs en France et sont protégés voire strictement protégés par la convention de Berne.
Les résineux naturels ou pas, dans toutes les stations, les plantations et les enrésinements sont stigmatisés dans le rapport et sa synthèse. L'Etat vient de mettre sur la table 95 M€ qui seront pour une bonne part utilisés en plantation dans notre région. D'un côté on nous demande de nous mobiliser pour reboiser, et de l'autre ce rapport dénigre. Où est la cohérence ?
SRB : « suivre à la lettre les préconisations des scientifiques » Qu'en est-il du « savoir » empirique des acteurs du monde rural : Agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, maires ruraux ??? La crise sanitaire actuelle nous autorise à une certaine perplexité des préconisations scientifiques très divisées.....
Mettre la nature sous réserve, créer des îlots protégés ? Quelle place pour la nature au quotidien ? Financer des replantations n'est-ce pas favoriser les coupes rases ?
Politique de l'arbre en ville, élément important de lutte dans les moments caniculaires, élément de confort indéniable des populations urbaines, axe de la trame verte et turquoise. Quelles mesures concrètes fléchées vers les collectivités pour : - préserver les peuplements existants, réaliser des expertises fiables, - aménager de nouveaux peuplements, - conseiller sur le choix des essences et assurer leur entretien.
Bonjour, Je suis en train de finaliser mon dossier pour l'AAP Atlas de la Biodiversité Communale. Il est préconisé de s'engager dans une démarche de labellisation TEN "Territoire Engagé pour la Nature". Malheureusement, si j'ai bien compris, il n'y a pas de candidature possible en BFC, faute de collectif constitué. Est-ce en projet pour créer une dynamique territoriale ? Merci de votre réponse.
Il faut, de façon urgente, faire évoluer le label Ramsar vers une réserve naturelle nationale. Le bassin du Dugeon figure dans la liste des sites fixée par la SCAP au même titre que quelques cavités riches en chiroptères. Hâtons-nous de mettre en œuvre cette SCAP
Il faut saluer le travail du CEN sur les dossiers LIFE
Il semble que l'axe relatif à la transmission et le partage des savoirs dans les domaines naturalistes est un peu oublié. Ce serait dommage car le travail réalisé par l'association fédérative Bourgogne-Franche-Comté Nature est exemplaire dans ce domaine.
Nous entendons la notion de biodiversité ordinaire ou pas. Selon le rapport présenté, le dérangement des espèces en forêt en période de reproduction serait de nature à interdire la gestion durable des forêts donc l'exploitation entre Février et Juillet alors que l'exploitation forestière s'est déroulée de tout temps tout au long de l'année. Imagine-t-on des Entrepreneurs de Travaux Forestiers tâcherons ou des usines de la 1ère transformation ne travailler que 5 mois par an ?